

N°2024/017

Nouméa, 5 février 2024

RECRUTEMENT DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

La ville de Nouméa lance une campagne de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires. Les candidats ont jusqu'au 1^{er} mars 2024 pour déposer leur candidature aux tests de recrutement.

L'engagement en tant que sapeur-pompier volontaire est accessible sans condition de diplôme, aux plus de 18 ans. Il est **dédommagé** et **compatible avec une activité professionnelle**. Il requiert les qualités personnelles suivantes :

- Être disponible, les unités de pompiers doivent pouvoir compter sur leurs effectifs ;
- avoir un sens de l'engagement citoyen fort, vouloir s'engager au service de la commune ;
- avoir une excellente santé et une bonne condition physique ;
- savoir gérer son stress ;
- avoir un bon esprit d'équipe.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les personnes souhaitant participer aux tests de recrutement sont invitées à transmettre les documents suivants :

- un CV ;
- une copie de la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ;
- une lettre de motivation.

Ces documents doivent être transmis **avant le 1^{er} mars** au secrétariat de la direction des Services d'Incendie et de Secours de la ville de Nouméa (51 rue Georges-Clémenceau), du **lundi au vendredi de 7h30 à 11h**.

Un dossier complet détaillant les conditions du recrutement (tests physiques, documents à fournir en cas de réussite aux tests) est disponible sur place ou en ligne sur www.noumea.nc/sapeurpompiervolontaire

Les candidats doivent disposer d'une adresse mail et d'un numéro de téléphone personnel valide.

DÉROULEMENT DU RECRUTEMENT

▪ TESTS D'APTITUDE PHYSIQUE

Les épreuves d'aptitude physique (tests de : Killy, pompes, tractions, souplesse, gainage, Luc Léger) auront lieu **les 18 et 19 mars** à la salle omnisport François Anewy, à la Vallée-du-Tir.

L'ouverture des portes et l'enregistrement aura lieu à 17h, dernier délai 17h30.

Le jour des épreuves, le candidat devra se présenter 15 minutes avant l'ouverture des portes en tenue de sport, muni de sa pièce d'identité (carte d'identité ou passeport valide) et de son certificat médical de non contre-indication aux tests d'aptitude physique de moins de 3 mois.

▪ ENTRETIEN AVEC LE JURY

Les candidats ayant réussi les épreuves d'aptitude physique recevront une convocation pour participer à un entretien d'une quinzaine de minutes durant lequel ils se présenteront et exposeront leurs motivations.

Les entretiens auront lieu le **26 ou 27 mars** au centre de secours de Normandie (rue Jacques Iekawe, face au magasin Rôti).

▪ RÉSULTATS

Les candidats seront tenus informés par e-mail des résultats.

FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

La session de formation d'une durée de trois semaines est prévue du **3 au 22 juin 2024 (inclus)**.